



PRCM

Rapport annuel 2024

Partenariat Régional pour la Conservation de
la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest

Nous sommes infiniment reconnaissants aux
partenaires financiers qui soutiennent notre
mission.

Fondation Hans Wilsdorf
Blue Action Fund
Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)
Oceans 5
UEMOA
Banque Mondiale
Dob Ecology Foundation
ICONIQ Impact Co-LABs
OAK Foundation
CEGEP de la Gaspésie et des Îles

Coordination éditoriale et rédaction
Cyrille B. Mbangué

Comité de rédaction
Ahmed Senhoury
Hortensio Lima
Demba Marico
Eve Cabo
Moustapha Kebe
Salla Ba
Boubacar Soummah
Abilio Rachid Said
Marine Laigle
Thioro Sylla
Denise Correa

Conception et mise en page
Alassane Sarr

Copyright images
PRCM
Hellio & Van Ingen
En Haut!

Table des matières

4	Abréviations
5	L'interview du Directeur Exécutif du PRCM
8	À propos du PRCM
10	FOMACO 2024 une édition d'exception
14	Développement institutionnel
15	Renforcer la gouvernance du PRCM
16	Développement organisationnel
18	Zoom sur les actions de conservation en 2024
19	Espèces, écosystèmes et sociétés littorales
40	Renforcement de la résilience des communautés et des écosystèmes côtiers
50	Promotion de la pêche durable
58	Etats financiers
60	Conclusion

Abréviations

GPS	Gouvernance des pêches au Sénégal
PREMAC	Programme de recherche sur l'Environnement Marin et Côtier
CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
RESILAO	Résilience des littoraux d'Afrique
FOMACO	Forum marin et côtier
Unesco	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
CNT	Conseil national de la transition
ONG	organisation non gouvernementale
MOOC	Massive open online course
PND	Parc national du Diawling
UNOC	Conférence des Nations Unies sur l'Océan
WACA	West Africa Coastal Areas Program
JMOM	Journée mondiale des oiseaux migrateurs
INIPO	Institut National de Recherche sur la Pêche et l'Océanographie
MCO	Mangrove pour le climat et les océans
CERES	Centre Régional de Recherches en Écotoxicologie et Sécurité Environnementale
JMZH	Journée Mondiale des Zones Humides

L'interview du Directeur Exécutif du PRCM

Comment le PRCM a-t-il traversé l'année 2024, et quels ont été les principaux défis auxquels il a dû faire face ?

Ahmed SENHOURY (AS) : L'année 2024 a été une année charnière pour le PRCM, marquée par des défis importants et des enjeux stratégiques. Notre priorité principale a été de consolider et de pérenniser le PRCM, un travail que nous menons activement depuis le retrait de la MAVA. Nous sommes heureux de constater que nos efforts commencent à porter leurs fruits.

Cette réussite se reflète dans la confiance accrue que nous témoignent nos partenaires techniques et financiers. Pour maintenir cette crédibilité, nous avons renforcé nos outils de gouvernance afin de les rendre plus efficaces et professionnels.

Par ailleurs, avec l'arrivée de nouveaux bailleurs qui travaillent pour la première fois avec le PRCM, nous avons dû apprendre à nous adapter à leurs exigences.

En parallèle, nous avons lancé de nouveaux projets dans les pays. Malgré des contextes politiques parfois instables, nous avons su rester engagés pour poursuivre nos actions.

Quelles actions concrètes avez-vous mises en œuvre pour relever les défis rencontrés, et en quoi vos initiatives contribuent-elles aujourd'hui à votre réussite ?

AS : Pour relever les défis rencontrés, nous avons engagé une démarche structurée en plusieurs axes pour renforcer notre efficacité et notre impact.

Sur le plan institutionnel, nous avons mené un audit organisationnel approfondi afin d'identifier nos besoins et les axes d'amélioration nécessaires pour mieux répondre aux enjeux des prochaines années. Ce diagnostic, réalisé avec l'appui d'un cabinet international, a permis de dégager des recommandations stratégiques, aboutissant à l'élaboration d'un plan opérationnel ambitieux dont la mise en œuvre débutera en 2025.

Ensuite, nous avons intensifié nos efforts de mobilisation de ressources en développant un plan d'affaires solide. Cette démarche nous permettra d'identifier de nouveaux partenaires techniques et financiers, de nouer des collaborations stratégiques et de garantir une base solide pour le déploiement de nos projets sur la durée.

Notre priorité principale a été de consolider et de pérenniser le PRCM, un travail que nous menons activement depuis le retrait de la MAVA.

Par ailleurs, pour accompagner cette dynamique de croissance, nous avons procédé au recrutement de nouveaux talents au sein de nos équipes administratives et techniques, notamment dans les pays où nous avons renforcé notre présence.

D'autre part, nous avons également fait le choix stratégique de renforcer la présence de notre équipe dans nos nouveaux bureaux en Guinée-Bissau et en Mauritanie. Cette expansion vise à faciliter la mise en œuvre de nos actions sur le terrain, à consolider notre ancrage local et à favoriser une collaboration plus étroite avec nos partenaires. Grâce à ces nouvelles implantations, nous disposons désormais d'équipes dédiées, capables d'assurer un suivi efficace des projets sur le terrain.

En 2024, le PRCM a organisé la 11e édition du Forum régional côtier et marin, désormais un événement incontournable. Pourriez-vous partager quelques réflexions sur l'organisation et l'impact de ce rendez-vous majeur pour la conservation en Afrique de l'Ouest ?

AS : La 11e édition du Forum régional côtier et marin s'est tenue en Guinée-Bissau et s'est imposée une fois de plus comme un rendez-vous incontournable pour les acteurs du secteur. Son succès grandissant se traduit par une participation régulière et en constante augmentation, renforcée par l'implication d'acteurs issus de divers horizons et domaines de la conservation. L'édition 2024 s'est distinguée par la présence de hautes personnalités politiques, notamment le président de la République de Guinée-Bissau et son Premier ministre.

Par ailleurs, l'événement attire un nombre croissant de bailleurs de fonds, comme en témoigne l'organisation d'une table ronde qui leur était spécifiquement dédiée, illustrant leur intérêt grandissant pour les thématiques abordées.

Un autre point marquant de cette édition a été l'amélioration significative de la qualité des sessions techniques, qui ont permis d'enrichir les débats et d'apporter des perspectives stratégiques nouvelles, contribuant ainsi à renforcer l'impact du Forum.

Quels sont les objectifs prioritaires du PRCM pour l'année 2025, et comment s'intègrent-ils dans votre vision stratégique à long terme ?

AS : La mission du PRCM est de garantir un environnement marin et côtier sain et productif pour le bien-être des communautés ouest-africaines. En 2025, nous continuerons à orienter nos actions dans ce sens. C'est pourquoi nous avons révisé notre stratégie 2024-2034 afin de mieux répondre aux défis émergents. Parmi nos nouvelles priorités, nous intégrerons de nouvelles thématiques comme la Haute Mer.

Nous lancerons également de grandes campagnes de plaidoyer pour influencer les politiques publiques sur des enjeux majeurs tels que la gouvernance des pêches, la résilience du littoral et la protection des espèces.

La mission du PRCM est de garantir un environnement marin et côtier sain et productif pour le bien-être des communautés ouest-africaines. En 2025, nous continuerons à orienter nos actions dans ce sens.

Notre collaboration avec les parlementaires jouera un rôle clé, et nous nous attacherons à renforcer leur réseau.

En parallèle, nous poursuivrons le développement et le renforcement de nos initiatives en cours, notamment Blue Bijagós, « *Swimming in Dangerous Waters* », Suivi des Tortues Marines, Résilience du littoral ouest-africain, Gouvernance des Pêches et Mangroves, tout en mettant en place de nouveaux projets.

Nous continuerons aussi à consolider le Partenariat en mettant en œuvre son plan d'action et en renforçant notre présence sur le terrain. Une autre priorité sera de dynamiser le service des membres du PRCM pour en faire un véritable espace d'échange et de collaboration.

Enfin, nous mettrons l'accent sur la visibilité du PRCM en participant activement aux grands événements internationaux comme l'UNOC qui se tiendra à Nice en France et le congrès mondial de l'UICN qui aura lieu à Abu Dhabi aux Emirats Arabes Unis, afin de mieux porter notre engagement et nos actions sur la scène mondiale.

Dr Ahmed Senhoury
Directeur exécutif du PRCM



À propos du PRCM



ZONE D'INTERVENTION

Le Partenariat Régional pour la Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM) est une coalition d'acteurs travaillant sur les problématiques du littoral ouest africain et couvrant sept pays : le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone.



VISION

Œuvrer pour l'avènement d'un environnement marin et côtier sain et productif pour le bien-être des populations ouest-africaines.



MISSIONS

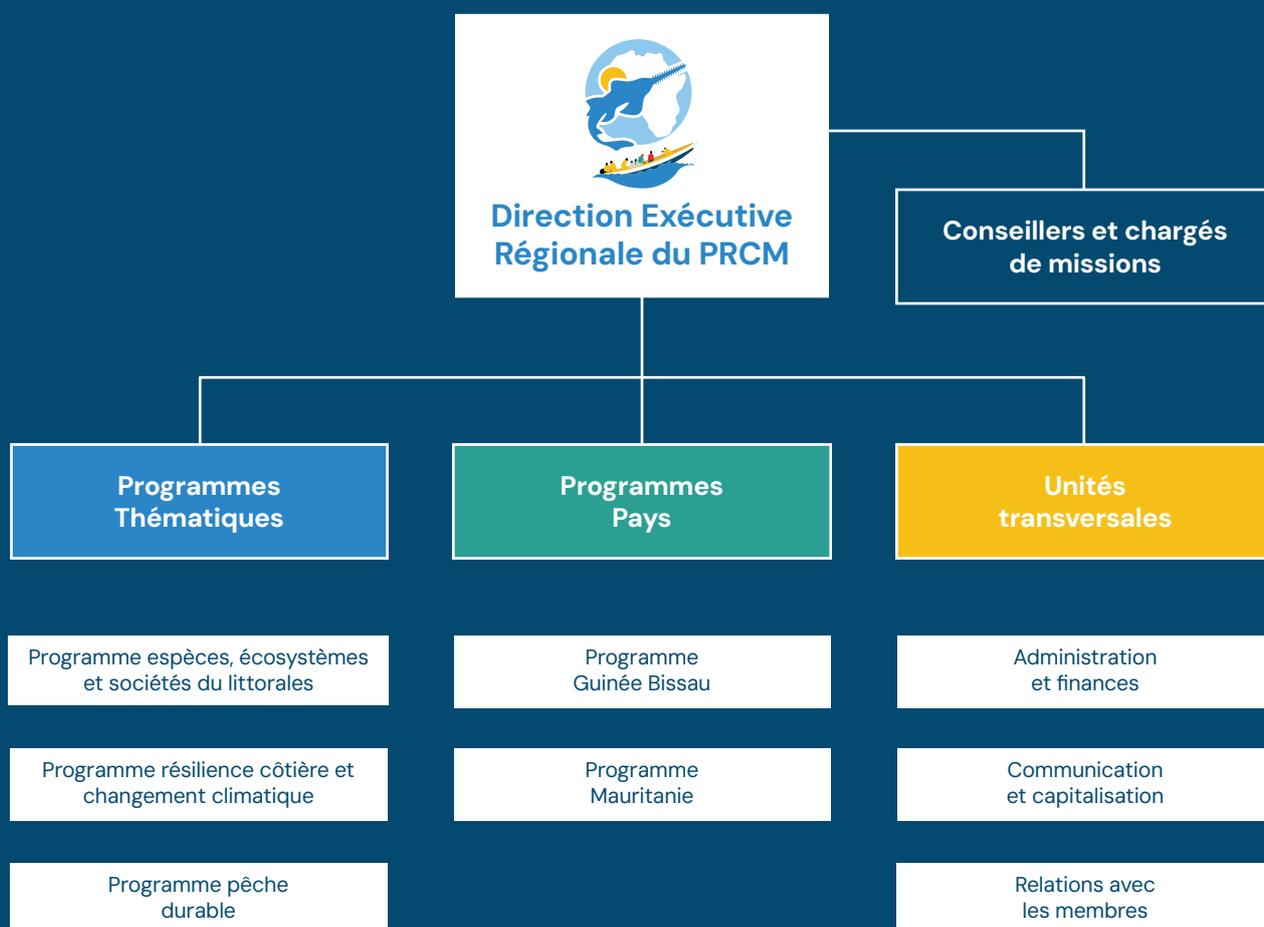
- Servir de plateforme qui fédère les initiatives de conservation côtière et marine ;
- Mettre en réseaux des membres et des expertises techniques et scientifiques ;
- Servir de cadre de concertation entre les différentes catégories d'acteurs ;
- Être un centre de ressources pour capitaliser les expériences des membres et mettre à disposition des informations utiles ;
- Être un acteur efficace pour la mise en œuvre de projets de terrain alliant à la fois le besoin de la conservation de la nature et la recherche du bien-être des communautés côtières.



GOVERNANCE

- La gouvernance du PRCM est composée des organes ci-après :
- Le Conseil d'Administration est l'organe qui définit la politique de notre mission, sa stratégie et de supervise sa mise en œuvre.
- L'Assemblée générale est l'organe délibérant. Elle regroupe tous les membres actifs et associés.
- La Direction exécutive est l'organe de gestion, d'animation et de coordination. Elle est composée d'une équipe de salariés.

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE





FOMACO 2024

une édition d'exception



La 11^e édition du Forum régional côtier et marin (FOMACO), organisée par le PRCM, s'est tenue à Bissau du 23 au 26 avril 2024. L'événement a une fois de plus tenu ses promesses en réunissant des acteurs de la conservation venus de divers horizons pour réfléchir à l'avenir du littoral ouest-africain sous le thème : « *Conservation, résilience et développement durable du littoral ouest-africain face aux changements globaux* ».

Plus de 400 participants venus d'Afrique et d'ailleurs ont pris part aux échanges, enrichis par 31 sessions parallèles, 11 ateliers techniques et 3 plénières, avec une large couverture médiatique assurée par plus de 35 médias et la publication de plus de 100 articles.

Un moment fort de cette édition a été la présence du président de la Guinée-Bissau, Son Excellence Umaro Sissoco Embaló, qui, dans son discours inaugural, a salué l'initiative et félicité les organisateurs pour la qualité du Forum.

Plus de 400 participants venus d'Afrique et d'ailleurs ont pris part aux échanges

Le Forum a également servi de cadre à l'organisation de trois événements spéciaux d'envergure, réunissant des experts, des décideurs et des partenaires engagés dans la préservation des écosystèmes marins et côtiers.

Parmi ces moments forts figurait la table ronde des bailleurs, qui a permis de mobiliser l'attention des partenaires techniques et financiers sur les défis et les opportunités liés à la conservation en Afrique de l'Ouest.

Cet échange a favorisé une réflexion approfondie sur les mécanismes de financement durables et les synergies possibles entre les différents acteurs.

Une journée spéciale dédiée au carbone a également été organisée, mettant en lumière l'importance du cadre des négociations internationales sur le climat et ses implications pour la région. Cette session a notamment permis de mieux comprendre les enjeux du financement des initiatives de carbone bleu, une solution clé pour la préservation des écosystèmes marins et la lutte contre les changements climatiques.

Enfin, une conférence des leaders sur les opportunités et les défis de la conservation de la zone marine et côtière ouest-africaine a rassemblé des décideurs politiques, des scientifiques et des représentants de la société civile.

Elle a permis d'identifier les leviers d'action prioritaires et de renforcer l'engagement collectif en faveur d'une gestion durable de la biodiversité au bénéfice des communautés locales.

Enfin, le Forum a abouti à l'adoption de la [Déclaration de Bissau](#), un engagement fort des acteurs régionaux en faveur de la conservation et du développement durable du littoral ouest-africain.

[▶ Revivez les temps forts du Forum](#)

La prochaine édition aura lieu en 2026 en Mauritanie.



Développement institutionnel



Renforcer la gouvernance du PRCM

La stratégie d'intervention du PRCM repose sur une vision claire et des objectifs précis, qui s'étoffent chaque année pour répondre aux enjeux de conservation marine et côtière en Afrique de l'Ouest. En 2024, cette stratégie a été actualisée, aboutissant à un nouveau cadre stratégique pour la période 2024-2032. Ce cadre met à jour les thématiques d'intervention du PRCM et redéfinit ses priorités afin d'accroître son impact dans la région.

Pour assurer la mise en œuvre efficace de cette stratégie, le PRCM a élaboré un business plan visant à identifier les besoins en financement sur la période 2024-2032. Ce document propose également des pistes concrètes pour mobiliser les ressources financières nécessaires, renforcer la pérennité financière du Partenariat et combler les écarts de financement.

Dans la continuité de cette démarche, la stratégie de fundraising du PRCM a été révisée afin de mieux s'aligner sur les nouveaux enjeux du programme et d'exploiter les opportunités identifiées dans le business plan. Cette mise à jour vise à diversifier les sources de financement et à garantir une mobilisation efficace des fonds indispensables à la mise en œuvre des actions du PRCM.

De même, la politique d'intervention du PRCM est soutenue par des organes de gouvernance fonctionnels, comme en témoignent la tenue régulière des réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, qui assurent un suivi rigoureux des actions et une prise de décision collective.

La treizième réunion du Conseil d'Administration, tenue le 4 novembre 2024 à Banjul en Gambie, a illustré cette dynamique. Elle a permis d'aborder des aspects stratégiques et organisationnels essentiels, notamment l'état d'avancement des activités, le fundraising, le développement organisationnel et la planification à long terme.

Cette mise à jour vise à diversifier les sources de financement et à garantir une mobilisation efficace des fonds indispensables à la mise en œuvre des actions du PRCM.

Développement organisationnel

En 2024, le PRCM a lancé un processus de développement organisationnel avec un cabinet international, à la suite d'un audit en début d'année.

Cinq domaines prioritaires ont été définis : les finances, la gestion de projets, les ressources humaines, la communication et le service aux membres. Ces efforts ont renforcé la structure et l'efficacité du PRCM.

Un plan d'action portant sur le développement organisationnel du PRCM a été élaboré en vue de répondre aux insuffisances identifiées dans le cadre de l'audit. La mise en œuvre de ce plan d'action a démarré en milieu d'année 2024 et se traduira, entre autres, par l'acquisition de nouveaux outils de management comme le ERP, le recrutement de nouvelles compétences, la formation du staff dans les domaines essentiels pour garantir une croissance durable du PRCM et de meilleures performances.

MOBILISATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Dans le cadre de la dynamisation des partenariats techniques, le PRCM a animé durant toute l'année 2024 une task force de soutien à la préparation de la 6ème édition du Congrès International sur les Aires Protégées (IMPAC6) prévue à Dakar en 2027. Cette task force a engagé plusieurs actions de plaidoyer pour une meilleure prise en charge de IMPAC6 aussi bien dans l'agenda national du Sénégal que dans l'agenda mondial de conservation. Une feuille de route pour la préparation de ce congrès a été élaborée et a permis d'identifier plusieurs opportunités de financement de congrès.

Dans ce cadre, le CEGEP de la Gaspésie et des îles a pu mobiliser un financement important auprès de la coopération canadienne en vue de soutenir IMPAC6. La task force compte organiser en début 2025 la première réunion du Comité International de Pilotage de IMPAC6.

Un plan d'action portant sur le développement organisationnel du PRCM a été élaboré en vue de répondre aux insuffisances identifiées dans le cadre de l'audit

Le PRCM a eu l'honneur d'organiser plusieurs rencontres avec ses partenaires financiers. Il convient dans ce cadre de mentionner l'accueil par le PRCM dans ses locaux d'une importante délégation de Oceans 5 conduite par son Directeur Exécutif qui a permis d'identifier d'importants domaines de collaboration.

Dans le même sillage, le Directeur du PRCM a rendu visite à la Fondation Hans Wilsdorf à Genève en septembre 2024. Cette visite a permis au PRCM de présenter son business plan à la fondation Hans Wilsdorf et à un groupe de bailleurs réunis à cette occasion par ce partenaire stratégique du PRCM.

Plusieurs efforts de mobilisation de fonds ont porté leurs fruits, avec la concrétisation d'accords de financement et le lancement de nouveaux projets en 2024.

Parmi ces projets, on pourra citer :

 Nom du projet
WACA ResIP 2

La composante régionale «*mobilisation citoyenne et dialogue multi-acteurs*» de la deuxième phase du projet WACA prévue de 2024 à 2027 a été confiée au PRCM.

 Montant du financement
2,5 millions USD

 Nom du projet
Biosphère des Bijagos

Le projet de renforcement de la conservation de la réserve Biosphère des Bijagos financé par la fondation Rainforest Trust.

 Montant du financement
1,8 millions USD

 Nom du projet
Biosphère Jeta-Peixe-Cacheu

Le projet sur la réserve biosphère Jeta-Peixe-Cacheu en Guinée Bissau, financé par Oceans 5.

 Montant du financement
2,6 millions EUR

 Nom du projet
Banc d'Arguin

Le projet portant sur la gestion des déchets plastiques au Banc d'Arguin financé par la coopération des îles canarie

 Montant du financement
55 000 EUR

Zoom sur les actions de conservation en 2024





Espèces, écosystèmes et sociétés littorales

Les zones côtières d'Afrique de l'Ouest abritent une richesse biologique exceptionnelle, composée d'une grande diversité d'espèces et d'écosystèmes qui jouent un rôle essentiel dans le maintien des équilibres écologiques, la sécurité alimentaire, et les moyens de subsistance des communautés locales. Face aux pressions croissantes (surexploitation, pollution, érosion, urbanisation, changement climatique), les actions du PRCM et de ses partenaires visent à protéger les espèces menacées, restaurer les milieux naturels et appuyer les initiatives locales pour une gestion durable.

SURVIE DES TORTUES MARINES

Une alliance régionale et multi-acteurs pour la biodiversité



Malgré des avancées significatives en matière de conservation et de sensibilisation, les tortues marines continuent de faire face à de nombreuses menaces

Dans le cadre de son programme Survie des Tortues Marines (STM), le PRCM poursuit activement ses efforts pour protéger ces espèces emblématiques de la biodiversité marine en Afrique de l'Ouest. Malgré des avancées significatives en matière de conservation et de sensibilisation, les tortues marines continuent de faire face à de nombreuses menaces, telles que la pollution plastique, la capture accidentelle dans les engins de pêche et la destruction de leurs habitats naturels.

L'année 2024 a néanmoins marqué une étape importante pour le PRCM et ses partenaires, avec des résultats prometteurs témoignant de l'efficacité des actions collaboratives mises en œuvre à l'échelle régionale pour assurer la préservation durable de ces espèces.

Actions réalisées

En 2024, le projet a enregistré des avancées notables :

- **Suivi écologique** : Au niveau régional, une augmentation significative du nombre de nids de tortues marines a été enregistrée, avec près de 217 128 nids observés et suivis par les acteurs de terrain des différentes organisations impliquées dans le projet. Cela représente une hausse de 39 % par rapport à 2023, où 132 709 nids avaient été recensés.
- **Engagement communautaire** : Un programme Homestay, soutenant 25 femmes des îles de Santiago et Maio, a été mis en place pour accueillir touristes et volontaires. De même, quatre écocuides ont été formés pour renforcer l'écotourisme local.
- **Participation active** : 839 personnes ont contribué directement au projet au Cabo Verde, et 116 volontaires ont participé aux actions du projet en Guinée-Bissau.
- **Sensibilisation régionale** : Plus de 6 840 personnes ont été sensibilisées (+16 % par rapport à 2023) à travers des campagnes sur la protection des tortues et la lutte contre la pollution marine.
- **Production scientifique** : Les activités de recherche se poursuivent en Mauritanie et en Guinée-Bissau, avec trois articles scientifiques sur les tortues marines publiés en 2024. Ces travaux visent à approfondir la compréhension et la protection des zones de nidification et d'alimentation de ces tortues dans les deux pays.
- **Partenariats stratégiques** : La 3ème Conférence nationale sur la Décennie de l'Océan au Cabo Verde qui a rassemblé environ 200 participants, a permis de discuter des liens entre conservation marine et développement durable. Le 11ème Forum marin et côtier à Bissau a facilité le partage d'expériences sur des initiatives régionales, notamment la lutte contre la pollution plastique.



+39%

nombre de nids de tortues marines comparé à 2023



+04

écocuides formés pour renforcer l'écotourisme au Cabo Verde



955

participations actives, (839 au Cabo Verde et 116 en Guinée-Bissau)



6 840

personnes sensibilisées sur la protection des tortues



03

articles scientifiques sur les tortues marines publiés en 2024



200

participants lors d'une conférence sur la conservation marine

Impacts

- **Progrès écologiques** : Les nids de tortues observés ont augmenté de 49 % par rapport à 2023. Le Cabo Verde a adopté des lois interdisant les plastiques à usage unique dès 2025.
- **Coopération régionale** : Les échanges d'expériences entre pays ont amélioré les méthodes de suivi et de surveillance, conduisant à une meilleure efficacité des actions.

Défis et perspectives

Le retrait du RAMPAO a retardé les activités en Sierra Leone, en Guinée et en Gambie, mais le PRCM prévoit de collaborer directement avec six aires marines protégées (AMP) en 2025. La faible participation de la Direction générale de l'Environnement du Cabo Verde, combinée à une forte émigration, a compliqué les efforts de surveillance des plages. Les drones ont partiellement compensé ces limitations.

En guise de perspectives, le projet s'oriente vers le développement de solutions pour limiter les prises accessoires dans les AMP de Guinée, Sierra Leone et Gambie, tout en promouvant des alternatives aux pratiques de pêche non durables. Elles incluent également le renforcement des collaborations scientifiques et du plaidoyer en faveur de la conservation marine.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée à l'intégration des femmes et des jeunes dans les initiatives de préservation, notamment grâce à des outils de formation innovants tels que les formations en ligne sous forme de MOOC sur la biologie et la conservation des tortues marines et les séminaires.

En guise de perspectives, le projet s'oriente vers le développement de solutions pour limiter les prises accessoires dans les AMP de Guinée, Sierra Leone et Gambie



LE PRCM ADOPTE UN NID : UN GESTE POUR L'AVENIR DES TORTUES

Lors de notre dernier Comité de pilotage du projet STM – Suivi des Tortues Marines en Afrique de l'Ouest, qui s'est tenu du 14 au 16 novembre 2024 à Sal, au Cabo Verde, nous avons vécu un moment plein d'émotion : nous avons symboliquement adopté un nid de tortues caouannes.

Une magnifique initiative de notre partenaire Project Biodiversity ! Leur initiative offre à ces bébés tortues une chance d'éclore en les protégeant des multiples dangers qui pèsent sur les tortues marines : braconnage, pollution, dégradation des plages...

Le 17 décembre 2024, notre nid a éclos donnant naissance à 46 bébés tortues ! Elles ont ensuite été relâchées et ont rampé vaillamment jusqu'à l'océan, affrontant les vagues avec courage pour entamer leur grande aventure dans l'Atlantique.

Ce geste symbolique reflète profondément notre engagement à protéger ces animaux emblèmes, de la biodiversité marine.

À travers le projet STM, dont nous coordonnons, nous travaillons main dans la main avec des ONG, des chercheurs, des administrations et des partenaires internationaux. Ensemble, nous unissons nos forces pour que les tortues puissent continuer à nager librement et en sécurité dans nos océans.

Merci à tous nos partenaires pour leur dévouement, leur passion et leur travail incroyable.

BLUE BIJAGÓS

Vers une meilleure gestion et conservation de l'archipel des Bijagós



Le projet vise à augmenter la superficie des aires marines protégées dans l'archipel de Bolama-Bijagós, avec la création de nouvelles AMP

Le projet Blue Bijagós, financé par Blue Action Fund est mené dans l'archipel des Bijagós, au sud-ouest de la Guinée-Bissau. C'est une aire marine classée réserve de biosphère par l'UNESCO en 1996. Il compte actuellement trois aires marines protégées (AMP) : Orango, João Vieira-Poilão et Urok.

Le projet vise à augmenter la superficie des aires marines protégées dans l'archipel de Bolama-Bijagós, avec la création de nouvelles AMP à Unhocomo-Unhocomozinho et de corridors de connectivité entre les AMP, à accroître l'efficacité de la gestion de la réserve de biosphère pour la conservation des ressources marines de manière durable et à améliorer les moyens de subsistance des communautés.

Le projet est coordonné par le PRCM et mis en œuvre par un consortium formé par ODZH, la Fondation BioGuiné, Palmeirinha, Tiniguena, GRID-Arendal et IBAP.

Réalisations et avancées

En 2024, une étude socio-économique a été réalisée pour permettre de définir certains indicateurs clés du projet. Parallèlement, une étude sur la pêche est en cours, dont les résultats sont extrêmement importants pour la connaissance de la dynamique des pêcheries et pour la zonage et règles de pêche aux nouveaux AMP. Des groupes de discussion ont été mis en place sur les îles pour favoriser l'implication des communautés et le consensus autour de la création de nouveaux AMP.

L'amélioration de la gestion des AMP reposera sur des engagements réciproques avec les communautés locales : poursuite des pratiques illégales, mais aussi formation et investissements dans une pêche durables, des bateaux, etc. De nouvelles activités génératrices de revenus sont développées ; les femmes et les jeunes constituent des groupes cibles clés.

En 2024, 6 centres d'alphabétisation pour femmes et jeunes ont été ouverts.

20 motos-tricycle ont été distribués aux groupements des femmes pour faciliter l'évacuation de leurs produits horticoles en le transport des malades aux cliniques.

7 périmètres horticole (1 ha chacun) ont été réhabilités et créés, au bénéfice de 428 horticultrices. Les clôtures et puits d'irrigation ont été réhabilités/faites. 408 horticulteurs ont reçu des semences d'au moins six espèces de légumes.

10 kits solaires ont été distribués à de jeunes entrepreneurs formés à leur utilisation et maintenance. Enfin, un appel à projets a été lancé pour financer des petites initiatives socio-économiques dans l'archipel de Bolama-Bijagós.

Dans le cadre des célébrations de la journée mondiale des zones humides, le projet a formé des clubs d'amis dans six îles, chacun réunissant 20 élèves (filles et garçons), sélectionnés par leurs enseignants pour promouvoir la conservation de la biodiversité. Chaque membre a reçu un kit scolaire à cette occasion.



06

centres d'alphabétisation pour femmes et jeunes ouverts



20

motos-tricycles pour l'acheminement de produits horticoles le transport des malades



07

périmètres horticoles de 1ha réhabilités au bénéfice de 428 horticultrices



408

horticulteurs ont reçu des semences d'au moins six espèces de légumes



10

kits solaires distribués à des jeunes entrepreneurs.



20

élèves formés pour promouvoir la conservation de la biodiversité

23 séances de cinéma-débat ont permis de sensibiliser 2000 personnes aux îles, incluant des jeunes, des pêcheurs, des femmes. Des spots radio ont également été diffusés sur la conservation des mollusques, des requins, des raies, des tortues marines et des oiseaux migrateurs.

Blue Bijagós a soutenu la candidature de l'archipel des Bijagós au patrimoine mondial naturel de l'UNESCO avec le financement de la mission de dépôt du dossier auprès de l'UNESCO en France, ainsi que l'évaluation technique des experts de l'UICN en novembre 2024. Le dossier de candidature est en cours d'examen par le Comité du patrimoine mondial de l'UICN. Ce dernier a salué la qualité des informations fournies. Toutefois, des compléments d'information ont été demandés. Ces éléments sont en cours de traitement et seront prochainement transmis au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO afin d'être intégrés à la proposition initiale.

Défis et perspectives

Malgré les avancées significatives du projet, quelques défis majeurs demeurent. Le transport reste un défi de ce projet, qui se situe dans un environnement insulaire où les communautés sont réparties sur plusieurs îles. La coordination des interventions des différents partenaires et des autres projets menés sur les îles constitue également un défi en raison de la discontinuité géographique spatiale. La faible présence de l'État impacte également le développement des activités du projet.

Toutefois, les prochaines étapes du projet prévoient le renforcement des capacités administratives et financières par le recrutement d'un staff supplémentaire. Un nouveau projet de soutien au projet actuel sera également lancé. Il s'agit du projet « *protection et gestion durable de l'archipel des Bijagós* » en cours d'instruction actuellement par la fondation Rainforest Trust.

Malgré les avancées significatives du projet, quelques défis majeurs demeurent

SWIMMING IN DANGEROUS WATERS



Le projet vise à fournir des informations sur l'écologie et les habitats critiques des raies et requins pour des mesures de conservation prioritaires

Le projet « *Swimming in dangerous waters* » dans l'archipel des Bijagós est financé par le Shark Conservation Fund et a débuté en 2024. Il vise à fournir des informations sur l'écologie et les habitats critiques des raies et requins pour des mesures de conservation prioritaires, à influencer les politiques de pêche via des outils et événements, à renforcer les capacités nationales en recherche sur les élasmobranches et gestion des aires marines protégées, et à sensibiliser la société bissau-guinéenne sur leur valeur, vulnérabilité et la nécessité de renforcer leur conservation.

Actions et activités phares de 2024

En 2024, plusieurs activités ont été réalisées au cours de la première année du projet dans le domaine de la recherche. Tout d'abord, des données ont été collectées à partir de 800 débarquements de pirogues artisanales dans le port de Bissau. Ce programme, mené en collaboration avec l'Institut national de la pêche de Guinée-Bissau (INIPO), a permis de

renforcer la capacité de recherche locale et l'expertise en matière de requins.

Ensuite, une base de données nationale sur les débarquements de requins et raies a été développée, accompagnée de son tableau de bord. Enfin, cinq raies guitares *Glaucostegus cemiculus*, une espèce en danger critique d'extinction, ont été capturées et marquées avec des émetteurs satellites de type Argos.

Le projet a permis d'obtenir quelques résultats dans le domaine de l'éducation et de la communication :

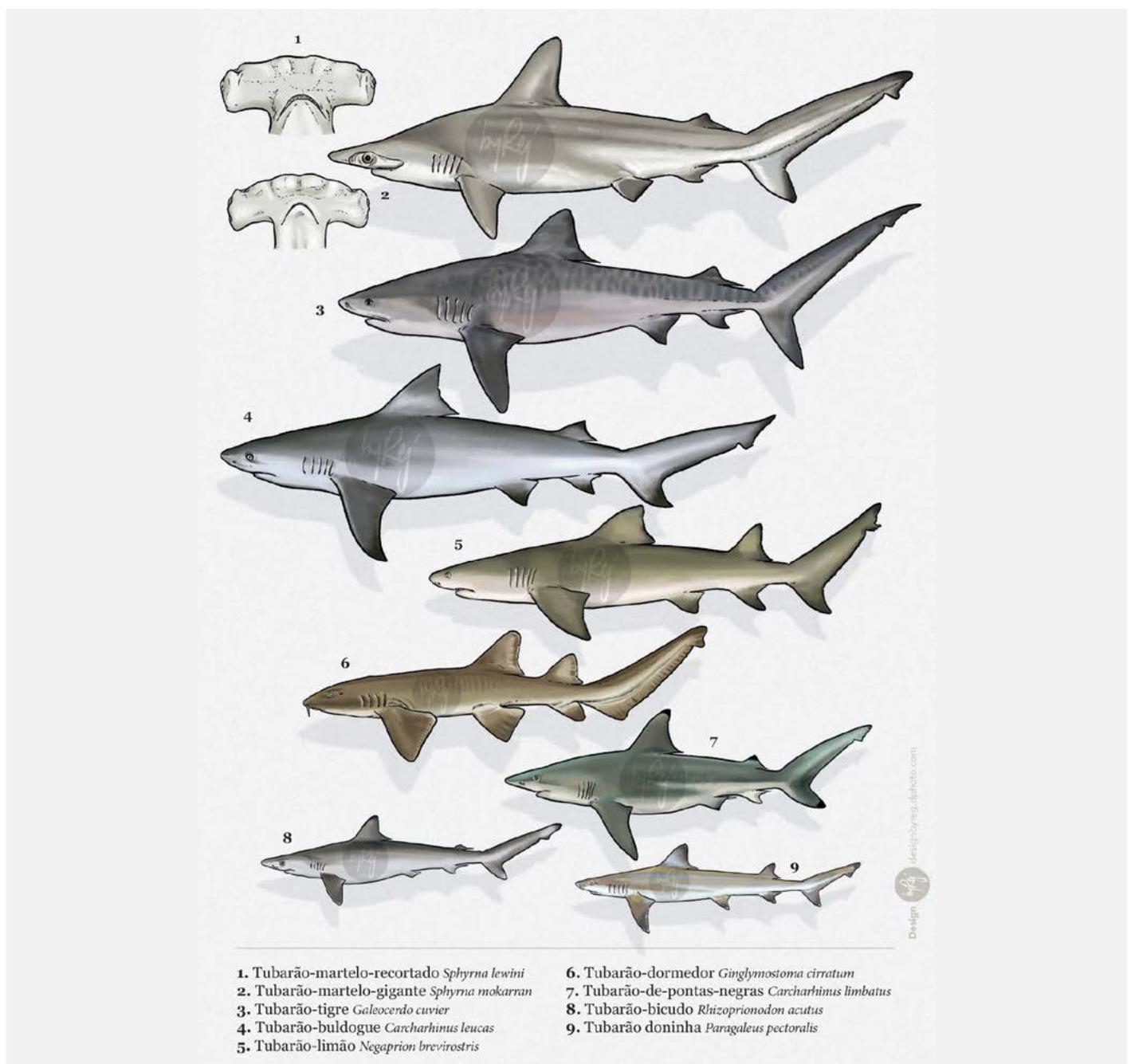
- Organisation d'un atelier de lancement réunissant l'ensemble des parties prenantes.
- Élaboration d'une stratégie de communication en collaboration avec l'Institut pour la biodiversité et les zones protégées (IBAP), en synergie avec les initiatives locales.
- Organisation d'une conférence avec l'Université Lusophone de Bissau, l'INIPO, l'IBAP et ODZH pour les étudiants en Sciences de la Mer.
- Diffusion de spots d'information dans cinq radios locales et nationale, ainsi que sur les réseaux sociaux.
- Production de 2250 cahiers illustrés pour les écoliers de l'archipel.
- Création d'une brochure d'éducation environnementale sur les Bijagós à destination des enseignants, étudiants, journalistes et parlementaires.

Malgré l'interdiction de capture des raies et requins inscrit dans le code des pêches, les débarquements restent importants

Défis et perspectives

Malgré l'interdiction de capture des raies et requins inscrit dans le code des pêches, les débarquements restent importants, les pêcheurs invoquant des captures accidentelles. Cette tendance est accentuée par la demande du marché asiatique pour les ailerons. La conservation des élasmobranches, face à cette double réalité, s'inscrit dans une perspective de long terme, risquant d'entraîner la disparition d'espèces en danger critique, comme les poissons-scie, probablement éteints des eaux ouest-africaines.

Pour répondre à ces défis structurels, le projet se concentre sur les possibilités de conservation au sein des aires marines protégées de l'archipel, en collaboration avec l'IBAP. Il produit également des données scientifiques et des outils de connaissance pour influencer le secteur des pêches et sensibiliser la société à la valeur et à la vulnérabilité des raies et requins. Il compte également fournir le soutien nécessaire pour l'actualisation et la mise en œuvre de la stratégie nationale de conservation des raies et requins en Guinée Bissau.



MANGROVES FOR CLIMATE AND OCEANS

Restaurer, protéger, soutenir les communautés !



Le projet vise à augmenter la superficie des aires marines protégées dans l'archipel de Bolama-Bijagós, avec la création de nouvelles AMP

Le PRCM coordonne le projet « *Mangroves for Climate and Oceans* » (MCO) qui est financé par ICONIQ et JCF et qui vise à restaurer et à protéger les écosystèmes de mangroves en Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie et Sénégal à travers une approche intégrée de développement durable.

Son objectif principal est de créer des conditions écologiques propices à la croissance et à la régénération naturelle des mangroves, tout en soutenant les communautés côtières via des activités génératrices de revenus (AGR) adaptées à leurs besoins.

Le projet renforce également les capacités des acteurs locaux et des populations en matière de gestion durable des ressources, et œuvre à la promotion de politiques publiques favorisant la conservation de ces écosystèmes critiques.

Principales activités

En 2024, le PRCM et ses partenaires ont réalisé des progrès significatifs dans la restauration des mangroves.

En Guinée, dans le delta du Konkouré, une campagne de reboisement a eu lieu de juillet à septembre, avec une planification alignée sur la saison des pluies. Des actions de sensibilisation et de formation ont été menées auprès des groupes de reboisement, accompagnées de la fourniture de matériel et d'équipements.

En Guinée Bissau, dans la zone de Catio, les efforts ont porté sur la restauration des mangroves, l'apiculture améliorée et la production de riz, avec la construction d'un centre du miel et des formations associées.

Au Sénégal, à Joal, une visite d'échange a permis de partager les expériences entre pays partenaires. A Joal, la production d'huîtres dans les mangroves est une AGR importante. Des campagnes de plantation de mangroves *Rhizophora* et *Avicennia* ont été réalisées avec une forte implication communautaire, incluant l'installation de pépinières et des opérations de reboisement.

En Mauritanie, au Parc national du Diawling (PND), une pépinière d'*Avicennia germens* a été construite à Bouhajra. La campagne de semis et de récolte de propagules a été retardée par les inondations, tandis que des sites propices à l'apiculture et à l'ostréiculture ont été identifiés. Par ailleurs, des activités socio-économiques telles que le maraîchage et le tannage avec les groupes de femmes ont été lancées.

Résultats obtenus

En 2024, les résultats du projet MCO se révèlent encourageants, avec 218 hectares de mangroves restaurés sur l'ensemble des sites couverts en Mauritanie, Guinée, Guinée-Bissau et Sénégal.

- **Guinée** : 36,2 ha de mangroves reboisés et 50 reboiseurs formés.
- **Guinée-Bissau** : 62,6 ha restaurés ayant impliqué 200 personnes. Forte augmentation de la production de riz (225 tonnes) et 60 ruches (production miel) installées.

En 2024, le PRCM et ses partenaires ont réalisé des progrès significatifs dans la restauration des mangroves

Des infrastructures horticoles et marchandes ont été développées.

- **Sénégal (Joal)** : 50 ha reboisés (20 ha de Rhizophora, 30 ha d'Avicennia), 150 000 graines semées, 1 900 personnes mobilisées. L'ensemencement de 14 tonnes d'arches, produisant 206 tonnes en 8 mois, impactant 2 000 femmes.
- **Mauritanie (PND)** : 300 kg de graines semées et 32 ha restaurés. Des projets d'apiculture et ostréiculture sont en préparation.

Impacts observés

- 1 900 jeunes et femmes rémunérés à 2 000 FCFA/jour dans le cadre des activités du projet.
- Revenus des femmes multipliés grâce à l'ensemencement des arches à Joal (63 050 FCFA/semaine contre 12 000 FCFA auparavant).
- En Guinée Bissau, 100 femmes bénéficiaires de champs horticoles et amélioration de la mobilité grâce à l'acquisition de motos.

Défis et perspectives

Le projet MCO fait face à plusieurs défis majeurs, notamment redonner à la nature les rizières abandonnées et soutenir la croissance des mangroves sur ces champs, une étape cruciale pour la restauration écologique.

Parmi les perspectives, il est envisagé de valoriser les résultats du projet lors de foras et d'événements régionaux et internationaux, tout en œuvrant à la mise à l'échelle des activités génératrices de revenus. Cette démarche va contribuer à réduire la pression économique sur les écosystèmes de mangroves et à proposer aux communautés locales des alternatives durables pour leur subsistance.

De même l'amélioration des partenariats entre les institutions de recherche et les ONG locales reste un enjeu clé pour renforcer l'efficacité des interventions et garantir une gestion pérenne des mangroves.



181

hectares restaurés entre la Guinée, la Guinée-Bissau, le Sénégal et la Mauritanie



+4 150

personnes impliquées ou impactées pour reverdir les côtes



225

tonnes de riz récoltés en Guinée-Bissau



206

tonnes d'arches produites avec 14 tonnes de semences au Sénégal



60

ruches installées pour la production de miel en Guinée-Bissau



300

kilogrammes de graines semés en Mauritanie et des projets d'apiculture et ostréiculture

CONSERVATION DES MANGROVES À TRISTAO ET KAPATCHEZ EN GUINÉE



Le projet vise à restaurer 1 100 ha de mangrove par plantation et régénération naturelle, à renforcer la gestion durable des écosystèmes avec l'implication des communautés locales

En 2023, une seconde phase de quatre ans du projet de gestion intégrée de la mangrove dans les réserves communautaires de Tristao et Kapatchez (Guinée) a été lancée, financé par DOB Ecology. Ce projet vise à restaurer 1100 ha de mangrove par plantation et régénération naturelle, à renforcer la gestion durable des écosystèmes avec l'implication des communautés locales, notamment les femmes, et à améliorer le système de surveillance des deux réserves.

Résultats obtenus

Grâce à l'appui du projet, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour restaurer les écosystèmes, renforcer les moyens de subsistance des communautés et améliorer la surveillance environnementale. Les principales réalisations en 2024 sont :

- **Reboisement et restauration des écosystèmes**

- 126,5 ha de mangrove reboisés.
- 245,5 ha mis en régénération naturelle assistée.
- 86,65 ha de rizières agricoles abandonnées restaurées.
- 420 volontaires impliqués, incluant riziculteurs, mareyeuses, femmes de ménage, jeunes, élèves et autorités locales.

- **Appui aux activités génératrices de revenus**

- Création et accompagnement de 12 coopératives regroupant 141 personnes dans diverses filières : huile de palme, saliculture solaire, fumage de poisson, apiculture.
- Formation des membres en entrepreneuriat et dotation en kits de travail pour favoriser leur autonomie.

- **Équipements et infrastructures**

- Octroi de 3 presses mécaniques pour la production d'huile de palme et 3 motos-tricycles à des coopératives du Kapatchez, une première dans cette zone insulaire.
- Construction d'un magasin de stockage pour les femmes salicultrices solaires de Tristao.
- Distribution de fours améliorés pour le fumage du poisson, foyers améliorés pour la cuisine et ruches kényanes pour la production de miel à plusieurs ménages du Kapatchez.

- **Renforcement de la surveillance environnementale**

- Installation du premier mirador de surveillance à Tristao pour améliorer le suivi des zones protégées.

Impacts

Au-delà des bénéfices économiques générés, le projet renforce la sensibilisation des communautés et leur implication dans la gestion durable de leurs paysages côtiers. Jadis considérée comme un phénomène naturel inévitable, la disparition des mangroves est désormais mieux comprise, et les communautés adoptent de nouvelles pratiques de restauration des rizières abandonnées pour préserver leurs paysages littoraux.



+126

hectares de mangrove reboisés et 245,5 ha mis en régénération naturelle assistée



+86

hectares de rizières agricoles abandonnées restaurées



420

volontaires impliqués, incluant riziculteurs, femmes, jeunes et autorités locales



12

coopératives regroupant 141 personnes dans diverses filières



03

motos-tricycles et 3 presses mécaniques pour la production d'huile de palme



Installation du premier mirador de surveillance à Tristao pour améliorer le suivi des zones protégées

Défis et perspectives

L'organisation des femmes en coopératives par filière, leur équipement et leur formation en entrepreneuriat stimulent l'économie locale, mais restent un défi dans un contexte marqué par un fort taux d'analphabétisme en milieu rural. L'autonomie technique et financière des coopératives nouvellement créées nécessitera un accompagnement renforcé et prolongé.

Dans la continuité des résultats obtenus, le projet poursuivra ses actions autour de trois axes :

- La restauration écologique, à travers le reboisement de la mangrove et la réhabilitation des rizières abandonnées.
- La promotion d'activités durables, en réduisant la consommation de bois de chauffe et en soutenant des activités génératrices de revenus à faible empreinte écologique, avec un accent sur la formation des femmes.
- Le renforcement de la surveillance environnementale, en consolidant le système de protection des réserves communautaires de Tristao et de Kapatchez.



PROGRAMME DE RECHERCHE SUR L'ENVIRONNEMENT CÔTIER ET MARIN AU SÉNÉGAL



**Le PREMAC
contribue au
développement
de solutions plus
opérationnelles et
efficaces**

Le Programme de Recherche sur l'Environnement Marin et Côtier (PREMAC), financé par bp, contribue au développement de solutions plus opérationnelles et efficaces à travers l'appui et le renforcement des acteurs et institutions de la recherche scientifique au Sénégal en quatre domaines prioritaires : i) la vulnérabilité et la résilience des zones marines et côtière face aux changements climatiques ; ii) l'état et la dynamique de la biodiversité marine et côtière ; iii) la nature et les risques des pollutions en lien avec les activités pétrolières et gazières en offshore et iv) les usages et la gouvernance des zones marines et côtières.

Les actions engagées en 2024 et les résultats obtenus

Le PRCM a organisé en fin 2024 un atelier de clôture ayant permis de capitaliser les principaux résultats de trois projets de recherche financés dans le cadre du PREMAC. Il a été clairement démontré que les trois projets EREBIS , EREPCO1 et RIVES ont permis d'acquérir des connaissances

essentielles sur la biodiversité, l'exploitation des ressources halieutiques, la pollution marine et les dynamiques océaniques. Leurs contributions vont permettre une meilleure gestion et préservation des écosystèmes marins et côtiers du Sénégal. Voici les principaux résultats obtenus :

PROJET EREBIS (EXÉCUTÉ PAR CRODT)

- **Biodiversité marine et côtière** : Inventaire des ressources halieutiques, benthiques, planctoniques, macro-algales, tortues marines, mammifères et oiseaux aquatiques sur la Grande Côte du Sénégal.
- **Ressources halieutiques** : Évaluation de l'exploitation de 11 stocks d'intérêt économique.
- **Pollution marine** : État de référence de la pollution de la Grande Côte.
- **Cartographie** : Localisation des points chauds de biodiversité et des espèces halieutiques pélagiques et démersales.

PROJET EREPCO1 (PAR CERES-LOCUTOX)

- **Microalgues** : Techniques de culture de *N. palea*, *N. longissima* et *Cymbella* sp.
- **Bioindication** : Études sur *Grandidierella* sp. et *N. palea* pour l'évaluation de la pollution marine.
- **Normes environnementales** : Détermination des PNEC pour l'eau et les sédiments marins (dichromate de potassium et zinc).

PROJET RIVES (PAR LPAO)

- **Hydrodynamique et climat** : Analyse du fonctionnement actuel et futur du milieu marin face au changement climatique.
- **Simulations climatiques** : Production de données et modélisations haute résolution.
- **Risques environnementaux** : Identification des zones exposées aux événements extrêmes et anticipation du déplacement des nappes d'hydrocarbures en cas de fuite.

PLAN D'ACTION ZONES HUMIDES CÔTIÈRES ET OISEAUX D'EAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST



Le PAZHOC vise à assurer la gestion durable des zones humides prioritaires afin de préserver les populations d'oiseaux d'eau côtiers le long de la voie de migration de l'Atlantique Est

Le Plan d'Action Zones Humides Côtiers et Oiseaux d'eaux en Afrique de l'Ouest (PAZHOC) vise à assurer la gestion durable des zones humides prioritaires afin de préserver les populations d'oiseaux d'eau côtiers le long de la voie de migration de l'Atlantique Est. Pour y parvenir, il combine actions de conservation sur le terrain et renforcement des partenariats entre acteurs locaux et internationaux.

Mis en œuvre en Mauritanie, au Sénégal et en Guinée-Bissau, il couvre des sites essentiels tels que le Parc national du Banc d'Arguin, le Bas Delta du Fleuve Sénégal, le Delta du Saloum et l'Archipel des Bijagós.

Actions phares menées en 2024

En 2024, plusieurs actions majeures ont été réalisées, notamment le dénombrement des oiseaux d'eau, la célébration des journées internationales et la participation à des événements régionaux.

Le dénombrement international des oiseaux d'eau, mené les 27 et 28 janvier, a concerné les sites prioritaires de Mauritanie, Sénégal et Guinée-Bissau (Banc d'Arguin, Bas Delta du Fleuve Sénégal, Delta du Saloum et Archipel des Bijagós).

Les Journées Mondiales des Zones Humides (JMZH) et des Oiseaux Migrateurs (JMOM) ont été marquées par des actions de sensibilisation impliquant communautés locales, gestionnaires de sites et partenaires régionaux. Les ONG partenaires du PAZHOC (NCD, Nature Mauritanie, ODZH et Pameirinha) ont également mené des initiatives d'éducation environnementale auprès des écoles.

Enfin, le Side event sur la conservation durable des zones humides et des oiseaux côtiers, organisé lors du 10^e Forum régional marin et côtier à Bissau (25 avril 2024), a réuni des représentants du PNBA, WIACO, BirdLife, NCD, IBAB, la Convention de Ramsar, BIRDEYES et WWT, favorisant le partage d'expériences et le renforcement des collaborations.

Résultats et impacts

En 2024, les populations d'oiseaux d'eau, leurs tendances évolutives et les menaces pesant sur leurs habitats ont été évaluées sur les sites prioritaires.

Au Sénégal, 549 316 oiseaux d'eau, répartis en 155 espèces, ont été recensés. Parallèlement, des actions de sensibilisation ont été menées lors des Journées mondiales des zones humides et des oiseaux migrateurs, et plusieurs établissements scolaires ont bénéficié de séances d'éducation environnementale.

Défis et perspectives

Le principal défi du PAZHOC réside dans la pérennisation de son financement. Les fonds restants, hérités de la MAV, seront épuisés d'ici fin 2025, sans possibilité de prolongation.

Cependant, une perspective prometteuse se profile avec le lancement, en 2025, du projet « *Résilience climatique des sites critiques pour les oiseaux migrateurs et les populations le long de la voie de migration de l'Atlantique Est* », financé par IKI. Ce projet, aligné sur les objectifs du PAZHOC, interviendra sur les mêmes sites et avec les mêmes partenaires, garantissant ainsi la continuité des actions engagées.



549 316

oiseaux d'eau, répartis en 155 espèces ont été recensés au Sénégal en 2024

Le principal défi du PAZHOC réside dans la pérennisation de son financement



Renforcement de la résilience des communautés et des écosystèmes côtiers

Les communautés côtières sont au cœur des actions du PRCM car leur implication est essentielle à la durabilité des écosystèmes et des ressources naturelles. À travers des approches participatives et inclusives, le PRCM durant toute l'année 2024, a ouvert à améliorer les capacités des communautés locales, diversifier leurs moyens de subsistance, promouvoir des pratiques durables et favoriser une gouvernance plus équitable.

RÉSILIENCE DU LITTORAL OUEST-AFRICAIN



Le projet RESILAO
vise à renforcer
la résilience des
écosystèmes et
des communautés
littorales

Le projet Résilience du littoral ouest-africain (RESILAO) vise à renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés littorales face à des menaces comme l'urbanisation rapide, les infrastructures côtières, le tourisme et les activités extractives.

RESILAO concerne six pays : le Cabo Verde, la Mauritanie, le Sénégal, la République de Guinée, la Guinée-Bissau et la Gambie. RESILAO est financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et la Banque mondiale à travers le programme WACA pour une durée de 5 ans.

En 2024, la première génération de projets a été lancée, portant sur la valorisation des chaînes de valeur locale, la conservation de la biodiversité, la gestion des aires protégées et la lutte contre la pollution et la translocation d'espèces marines emblématiques.



Activités réalisées

En Guinée, plusieurs actions notables ont été réalisées, notamment le reboisement de mangroves, le renforcement des capacités techniques sur des activités génératrices de revenus comme l'apiculture, la saliculture et la riz-pisciculture, ainsi que l'évaluation de l'efficacité de la gestion de l'estuaire de Méla Koré, accompagnée d'un inventaire de sa biodiversité et de l'identification des filières durables.

Au Sénégal, les actions ont surtout porté sur l'AMP de Cayar, avec le nettoyage des fonds marins, l'immersion de 500 récifs artificiels, le suivi bioécologique et la surveillance en mer. À Palmarin, la réhabilitation de 100 greniers à sel, l'identification des risques environnementaux autour de l'activité salicole et l'appui à la Coopérative des productrices de sel ont été parmi les initiatives clés.

Au Cabo Verde, des progrès ont été réalisés dans l'analyse de l'efficacité des aires protégées, notamment pour l'AMP de Brava, le renforcement technique et opérationnel du programme « *gardiens de la mer* » ainsi que dans la gestion des efforts de pêche et la mise en place des activités économiques au bénéfice des femmes dans l'île de Santiago.

En Mauritanie, les actions au Parc national du Banc d'Arguin ont été axées sur l'analyse des échantillons et la plantation de *Sesuvium* pour protéger les zones exposées au mercure, ainsi que la mise en place du dispositif technique et opérationnel pour la translocation des phoques moines.

Résultats phares et impacts

Les résultats obtenus en 2024 sont encourageants. En Guinée, 37,6 ha ont été reboisés en mangrove et en forêt, et les premières récoltes de miel et de sel ont été enregistrées. Au Sénégal, 6 ha de filaos ont été reboisés à Cayar, et des progrès ont été réalisés dans la restauration des zones de reproduction des poissons de fonds.



500

récifs artificiels
immergés et 100
greniers à sel
réhabilités au Sénégal



+37

hectares reboisés en
mangrove et forêt en
Guinée et 6 ha de filaos
reboisés au Sénégal

La coopérative des salicultrices de Palmarin a également réussi à développer sa propre identité commerciale et a produit 4 200 tonnes de sel.

Au Cabo Verde, des avancées ont été observées dans la gestion des pêcheries et la reconversion des femmes exploitantes du sable marin vers la production du sel solaire durable et d'autres activités génératrices de revenus durables.

En Mauritanie, bien que les projets soient encore en phase de préparation et de tests, les actions avancent de manière prometteuse.

Sur le plan régional, une plateforme interactive a été lancée pour soutenir la capitalisation des projets, et un rapport de capitalisation a été partagé, offrant des analyses détaillées sur les appels à projets environnementaux menés en Afrique de l'Ouest.

Bien qu'il soit prématuré de mesurer des impacts concrets après seulement une année de mise en œuvre, les premières actions ont déjà montré des effets positifs. Le reboisement, la fixation des dunes et la protection des zones de filaos pourraient avoir des impacts durables sur la réhabilitation du littoral et le développement du secteur maraîcher. L'augmentation de la production de sel et des produits issus de la pêche et de l'agroécologie, ainsi que l'amélioration de la gestion des aires protégées, témoignent également des premiers résultats encourageants.

Défis et perspectives

Plusieurs défis ont été rencontrés au cours de cette première année. L'implication des parties prenantes, la disponibilité des ressources locales nécessaires pour la mise en œuvre des actions et le respect des délais ont constitué des obstacles.

Des ajustements budgétaires ont été nécessaires pour certains projets, et il reste encore des efforts à faire pour garantir l'appropriation des résultats et des outils développés, comme la plateforme de capitalisation, éviter tout chevauchement avec les projets de la deuxième génération qui débiteront en 2025, et une mise à l'échelle réussie.



4 200

tonnes de sel produites
par la coopérative
des salicultrices de
Palmarin au Sénégal

Bien qu'il soit prématuré de mesurer des impacts concrets après seulement une année de mise en œuvre, les premières actions ont déjà montré des effets positifs

Comme perspectives, à partir de 2025, le projet RESILAO entrera dans une phase clé avec l'achèvement de la première génération de projets. L'objectif sera d'évaluer les résultats obtenus et de tirer les enseignements tant du processus de sélection des projets que de leur mise en œuvre sur le terrain. Cette capitalisation servira à orienter la deuxième génération d'appels à projets RESILAO et à renforcer les synergies avec le projet WACA, notamment à travers le déploiement des petits financements dans le cadre de la composante mise en œuvre par le PRCM.



SOLUTIONS ÉCOSYSTÉMIQUES D'ADAPTATION DURABLE

Une approche régionale intégrée pour l'adaptation et la résilience



En 2024, le PRCM a poursuivi ses efforts en faveur de la préservation de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique

En 2024, le PRCM a poursuivi ses efforts en faveur de la préservation de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique à travers sa contribution à la mise en œuvre du projet Solutions Écosystémiques d'Adaptation Durable (SEDAD) qui se positionne comme une réponse stratégique aux défis rencontrés par les populations locales en Gambie, au Sénégal et en Mauritanie. SEDAD est coordonné par le Cégep de la Gaspésie et des Îles et financé par Affaire mondiale Canada.

En partenariat avec des institutions nationales telles que, la Direction des Aires Marines Communautaires Protégées du Sénégal, le Département of Parks and Wildlife Management en Gambie, le Parc national du Banc d'Arguin au Mauritanie et le Centre de Suivi Écologique du Sénégal, ce projet met l'accent sur deux piliers essentiels : les solutions fondées sur la nature et la gouvernance inclusive.

Réalisations et avancées

L'année 2024 a marqué le lancement d'un programme d'actions pilotes axé sur les Solutions Fondées sur la Nature (SFN). A l'issue d'un atelier de réflexion avec les parties prenantes, des plans d'action spécifiques ont été développés pour chaque pays d'intervention du projet. Ces plans ont guidé des initiatives concrètes, telles que le reboisement de mangroves dans des zones prioritaires comme les Parcs de Jokadu et Niimi en Gambie et AMP Ufoyaal Kassa-Bandial au Sénégal.



De même, [une visite régionale](#) organisée dans l'AMP Saint-Louis au Sénégal, a donné lieu à un renforcement des connaissances des participants sur les principes fondamentaux des SFN et de découvrir des solutions concrètes comme [la technique des typhavelles](#) qui s'avère très efficace contre l'érosion côtière. Plus de 50 femmes et jeunes des communautés locales y ont participé et se sont engagés, à l'issue de cette visite, à promouvoir des pratiques écologiques au sein de leurs communautés.

Le Projet SEDAD a également facilité la participation d'une cinquantaine d'acteurs de la sous-région au Forum du PRCM, de même qu'à l'organisation de plusieurs événements lors du Forum, notamment un side event, un atelier technique et une table ronde, offrant ainsi des espaces d'échange et de réflexion sur les enjeux clés de la conservation marine et côtière.

Enfin, en collaboration avec l'Université de Nouakchott et l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP), une étude sur la caractérisation des microplastiques a été lancée dans le Parc national du Banc d'Arguin. Cette initiative va contribuer à une meilleure compréhension de l'impact de la pollution plastique sur les écosystèmes locaux.

Défis et perspectives

Malgré ces avancées, plusieurs défis persistent, notamment l'intégration des solutions fondées sur la nature dans les politiques nationales et régionales, le renforcement des partenariats pour une coopération régionale accrue et l'intensification du plaidoyer en faveur d'une gouvernance inclusive et des SFN comme outils d'adaptation climatique.

Pour y répondre, les prochaines étapes incluront la capitalisation des connaissances traditionnelles afin d'enrichir les actions SFN, la mise en place d'un programme de leadership destiné aux femmes et aux jeunes, axé sur une gouvernance participative, ainsi que l'organisation d'un symposium sur les SFN visant à encourager un dialogue régional et international.

Malgré les progrès, l'intégration des SFN, la coopération régionale et le plaidoyer pour une gouvernance inclusive restent des défis clés

CONTRIBUTIONS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU WACA RESILIENCE INVESTMENT PROJECT 2 (RESIP 2)

La résilience côtière en Afrique de l'Ouest



Le PRCM s'engage aux côtés de plusieurs acteurs pour fournir une assistance technique en vue de renforcer la coordination et la mobilisation multi-acteurs en faveur de la résilience côtière

Grace au financement de la Banque mondiale à travers le programme WACA, le PRCM s'engage aux côtés de plusieurs acteurs pour fournir une assistance technique en vue de renforcer la coordination et la mobilisation multi-acteurs en faveur de la résilience côtière.

Réalisations et avancées

En 2024, le PRCM a franchi une nouvelle étape en renouvelant et élargissant [le réseau APPEL](#) (Alliance des Parlementaires et Élus Locaux pour la Protection de l'Environnement des Pays du Littoral Ouest-Africain), s'ouvrant ainsi aux parlementaires issus de l'ensemble des pays couverts par WACA.

Parallèlement, un renforcement du réseau des Organisations de la Société Civile nationale a été mené afin de consolider leur rôle dans la gouvernance environnementale et la protection des écosystèmes côtiers.

Ces initiatives visent à fédérer et impliquer davantage les acteurs clés dans la conservation marine et côtière, en facilitant les échanges d'expériences, la mutualisation des ressources et l'élaboration de stratégies concertées pour relever les défis environnementaux communs. Grâce à cette dynamique, le PRCM contribue activement à la construction d'une approche collective et durable pour la préservation du littoral ouest-africain.

Le programme WACA a joué un rôle essentiel dans l'organisation de la 11^e édition du PRCM Forum. Son appui a notamment facilité la participation des acteurs clés d'Afrique de l'Ouest à cet événement d'envergure. Il a également offert un cadre de dialogue et de partage des connaissances sur le carbone bleu (normes, méthodes, recherche et science, opportunités pour la biodiversité, état, politiques et progrès dans la mise en œuvre de projets carbone, etc.). Enfin le projet WACA a contribué au bon déroulement du Forum en soutenant des aspects logistiques et communicationnels, renforçant ainsi son impact et sa réussite

Défis et perspectives

Le principal défi a concerné les procédures administratives dans le processus de contractualisation, ce qui n'a pas permis de dérouler toutes les activités prévues pour l'année 2024. En termes de perspectives, plusieurs actions sont prévues en direction des principaux réseaux du PRCM : structuration et animation, renforcement de capacités, concertations et partage d'expériences, appuis techniques et financiers à des initiatives locales et innovantes dans le domaine de la Recherche sur la résilience côtière.

Le principal défi a concerné les procédures administratives dans le processus de contractualisation



Promotion de la pêche durable

Dans le cadre de ce programme, le PRCM s'engage aux côtés des communautés, des autorités et des partenaires pour promouvoir une pêche artisanale durable, équitable et résiliente. Cet engagement se traduit par le renforcement de la gouvernance des pêches, la valorisation des savoirs locaux, le développement des capacités des acteurs et la promotion de pratiques responsables, au service de la sécurité alimentaire et de la préservation des écosystèmes marins. Trois projets ont été en cours de mise en œuvre par le PRCM au cours de l'année 2024 avec l'appui de partenaires financiers et en étroite collaboration avec des partenaires techniques internationaux et d'acteurs locaux.

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DES PÊCHES EN GUINÉE



Trois projets ont été en cours de mise en œuvre par le PRCM au cours de l'année 2024

Ce projet, qui est financé par Oceans 5, est mis en œuvre en partenariat entre le PRCM, le Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime de Guinée et Trygg Mat Tracking. Son objectif est de renforcer la gouvernance des pêches et de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) en Zone économique exclusive (ZEE). Il vise à améliorer la transparence du secteur, à renforcer le cadre juridique, à favoriser la coopération entre les institutions, à optimiser les systèmes d'information et à développer les compétences techniques.

Dans le cadre du soutien à l'adhésion de la Guinée à l'Initiative pour la transparence des pêches (FiTI) et à l'initiative Global Fishing Watch (GFW), sur la surveillance mondiale de la pêche, les activités engagées en 2023 ont été poursuivies en 2024, aboutissant à plusieurs résultats majeurs en fin de projet.

Des recommandations ont été formulées pour le Conseil national pour la Pêche, l'Aquaculture et l'Économie Maritime, le Groupe multipartite national de la FiTI ainsi que pour le Secrétariat national de la FiTI. La conformité de la Guinée aux douze exigences de la FiTI a été évaluée, accompagnée du développement d'un projet de plan de travail visant à soutenir les autorités et le Groupe multipartite national de la FiTI en vue de la soumission d'un rapport couvrant l'ensemble de ces exigences.

Une analyse a été menée pour évaluer la capacité du pays à répondre aux exigences de l'initiative Global Fishing Watch pour l'intégration des données nationales. En outre, un MoU a été préparé entre le Gouvernement guinéen et l'initiative Global Fishing Watch. Enfin, les capacités des autorités guinéennes ont été renforcées, notamment sur la norme FiTI et les missions du Groupe multipartite national de la FiTI.

Des résultats concrets

En 2024, le projet a permis d'importantes avancées. Le code guinéen de la pêche maritime et ses textes d'application ont été actualisés, et les gestionnaires de pêcheries ont été formés à l'élaboration des plans d'aménagement des pêcheries, notamment celui de 2024. De plus, les indicateurs évaluant l'impact du secteur sur l'économie nationale ont été mis à jour.

Par ailleurs, la communication a été renforcée avec la création de la plateforme « *gouvpechegn* », l'implication des médias nationaux et des réseaux sociaux, ainsi que la formation d'un groupe de journalistes sur la gouvernance des pêches et l'environnement. Des actions de sensibilisation sur la pêche non déclarée et non réglementée (INN) et les pratiques illégales ont été menées, tout comme l'amélioration des systèmes de collecte et de diffusion des données.

En 2024, le projet a actualisé le code de la pêche guinéen et formé les gestionnaires à l'élaboration des plans d'aménagement.

Enfin, des contenus médiatiques en particulier [un débat télévisé](#) sur la gouvernance des pêches en Guinée, ont été produits et diffusés dans plusieurs localités côtières, notamment à Kamsar et Conakry.

Défis et perspectives

Malgré ces avancées, le projet a connu quelques retards en raison notamment de l'instabilité institutionnelle et des lenteurs administratives.

Pour assurer la poursuite des efforts engagés, plusieurs actions sont prévues. Tout d'abord, le Plan d'aménagement des pêcheries 2024 sera largement diffusé auprès des acteurs publics et privés. Un plaidoyer sera mené pour garantir l'application du nouveau Code de la pêche maritime dès sa promulgation.

Le processus d'adhésion de la Guinée à la FiTI connaît un ralentissement en raison de contraintes administratives. Malgré cela, le PRCM demeure engagé à accompagner la Guinée dans cette démarche et à renforcer sa collaboration avec Global Fishing Watch. Les autorités guinéennes, au plus haut niveau, ont réaffirmé leur volonté d'accélérer le processus afin de favoriser la transparence dans le secteur de la pêche.

En parallèle, les acteurs du secteur seront équipés en tablettes pour faciliter la collecte de données statistiques. La mise en place d'une plateforme sécurisée pour l'échange d'informations se poursuivra, avec un accent particulier sur la protection des données sensibles. Enfin, l'évaluation de l'impact socio-économique des activités de pêche, y compris la pêche INN, sera finalisée, et un site Web sera créé pour favoriser la transparence et lutter contre la pêche illégale.

Malgré ces avancées, le projet a connu quelques retards en raison notamment de l'instabilité institutionnelle et des lenteurs administratives.

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DES PÊCHES AU SÉNÉGAL



En 2024, après un « carton jaune » de l'UE, le Sénégal a publié la liste des navires autorisés et annoncé des sanctions contre la pêche INN

Le projet Renforcement de la Gouvernance des Pêches au Sénégal (GPS) vise à renforcer la capacité du Sénégal à lutter contre la pêche INN en améliorant la gouvernance et la transparence dans le secteur. Ce projet est financé par Ocean 5.

Principaux résultats en 2024

En 2024, après avoir reçu un « carton jaune » de l'UE pour des lacunes dans la gestion de la pêche, le Sénégal a réagi en publiant la liste des navires autorisés dans ses eaux et en annonçant officiellement les sanctions et amendes relatives à la pêche INN. Certes, le projet n'est pas directement responsable de ce résultat mais y a contribué à travers les multiples actions de sensibilisation, de plaidoyer et de renforcement des capacités.

Par ailleurs, l'application smartphone DASE est désormais fonctionnelle sur 14 sites, permettant aux pêcheurs de

signaler plus de 1 000 observations des activités de pêche INN et d'autres activités destructrices qui ont des répercussions sur leurs moyens de subsistance. La Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches a reconnu l'effort du projet en matière de surveillance participative et de cogestion.

Défis et perspectives

Le projet a rencontré un obstacle majeur avec la suspension du statut du Sénégal en tant que pays engagé dans la FiTI, en raison du non-respect des délais fixés par le Conseil international de la FiTI. Le PRCM et ses partenaires poursuivent leurs efforts pour convaincre le gouvernement de renouveler son engagement.

En perspectives, il est prévu un audit du pavillon sénégalais et la révision du Code de la pêche. Ces deux actions offrent des opportunités pour faire avancer la lutte contre la pêche INN. Malgré les contraintes opérationnelles, les parties prenantes restent mobilisées pour renforcer la surveillance participative et consolider cette approche.



RENFORCER LA SURVEILLANCE PARTICIPATIVE POUR LUTTER CONTRE LES PRATIQUES DE PÊCHE ILLÉGALE DANS LES MERS TERRITORIALES AU SÉNÉGAL



En 2024, la deuxième année du projet a renforcé la surveillance participative via formations, équipements et meilleure organisation

Lancé en 2022, ce projet, qui est financé par Oak foundation est mis en œuvre par le PRCM en collaboration avec le Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires du Sénégal, Environmental Justice Foundation (EJF) et les Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA). Son objectif est de lutter contre la pêche industrielle illégale en renforçant la surveillance participative des zones côtières.

Résultats obtenus

En 2024, la deuxième année de mise en œuvre du projet a permis plusieurs avancées. La méthodologie pour améliorer les performances des unités pilotes de surveillance participative a été affinée à travers des formations, l'acquisition d'équipements et l'optimisation de leur organisation.

Parallèlement, la solution technologique « *DASE app* » et des équipements de surveillance ont été déployés dans quatre zones vulnérables à la pêche INN et aux incursions des navires industriels, offrant ainsi des preuves tangibles en cas d'infractions.

Le renforcement des capacités des parties prenantes a également été une priorité. Les utilisateurs et administrateurs ont été formés à la gestion du site officiel de surveillance des pêches, surveillance-peches.gouv.sn, et un guide d'utilisation ainsi qu'une application web ont été développés pour faciliter l'accès aux informations. Les parlementaires et fonctionnaires locaux ont été sensibilisés à la pêche INN et à l'importance de la transparence, leur permettant d'agir plus efficacement dans le processus d'adhésion du Sénégal aux normes internationales. De même, les capitaines et pêcheurs ont bénéficié d'une formation sur la prévention et la gestion des incendies à bord des pirogues artisanales.

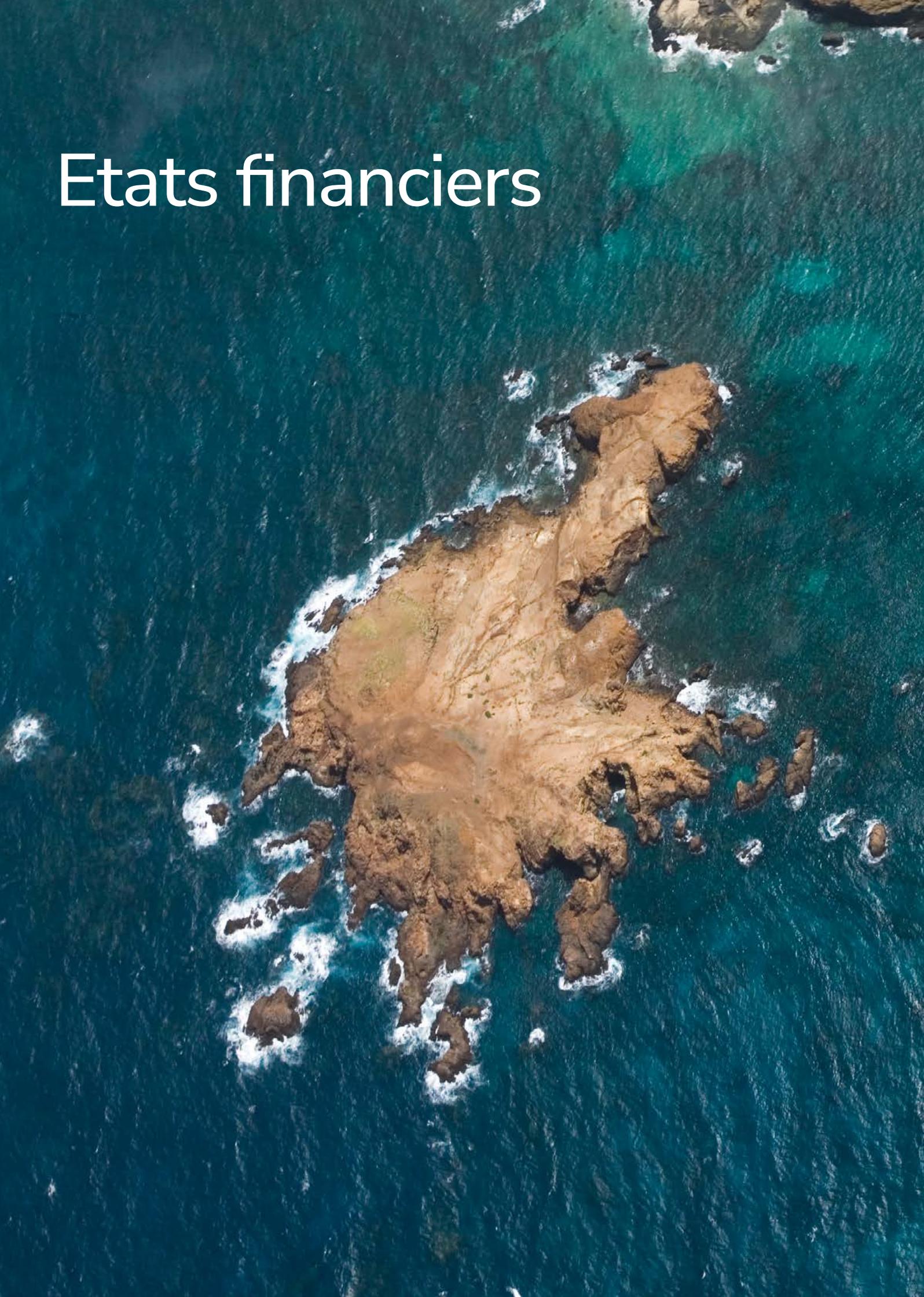
La médiatisation des activités du projet a contribué à sensibiliser l'opinion publique aux enjeux de la pêche INN et de la transparence, avec des publications dans les médias nationaux et internationaux ainsi que des émissions sur les radios locales. Enfin, le projet a contribué à mettre en avant la nécessité d'une plus grande transparence dans leurs secteurs de pêche respectifs pour promouvoir les partenariats et les investissements dans le secteur de la pêche.

Défis et perspectives

Pour garantir la pérennité des activités de surveillance participative, des mesures supplémentaires ont été mises en place. L'évaluation des performances des zones où le *DASE app* est opérationnel a révélé un suivi insuffisant des cas de pêche INN signalés par les pêcheurs et les autorités locales, entraînant une certaine démotivation. Pour y remédier, le projet mobilise les autorités compétentes chargées des enquêtes et des sanctions afin d'identifier des actions adaptées, telles que des sessions de formation prévues lors de la troisième année du projet. À ce jour, des échanges ont eu lieu avec les autorités judiciaires régionales de Casamance et l'office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour renforcer la coordination et éviter la duplication des efforts.

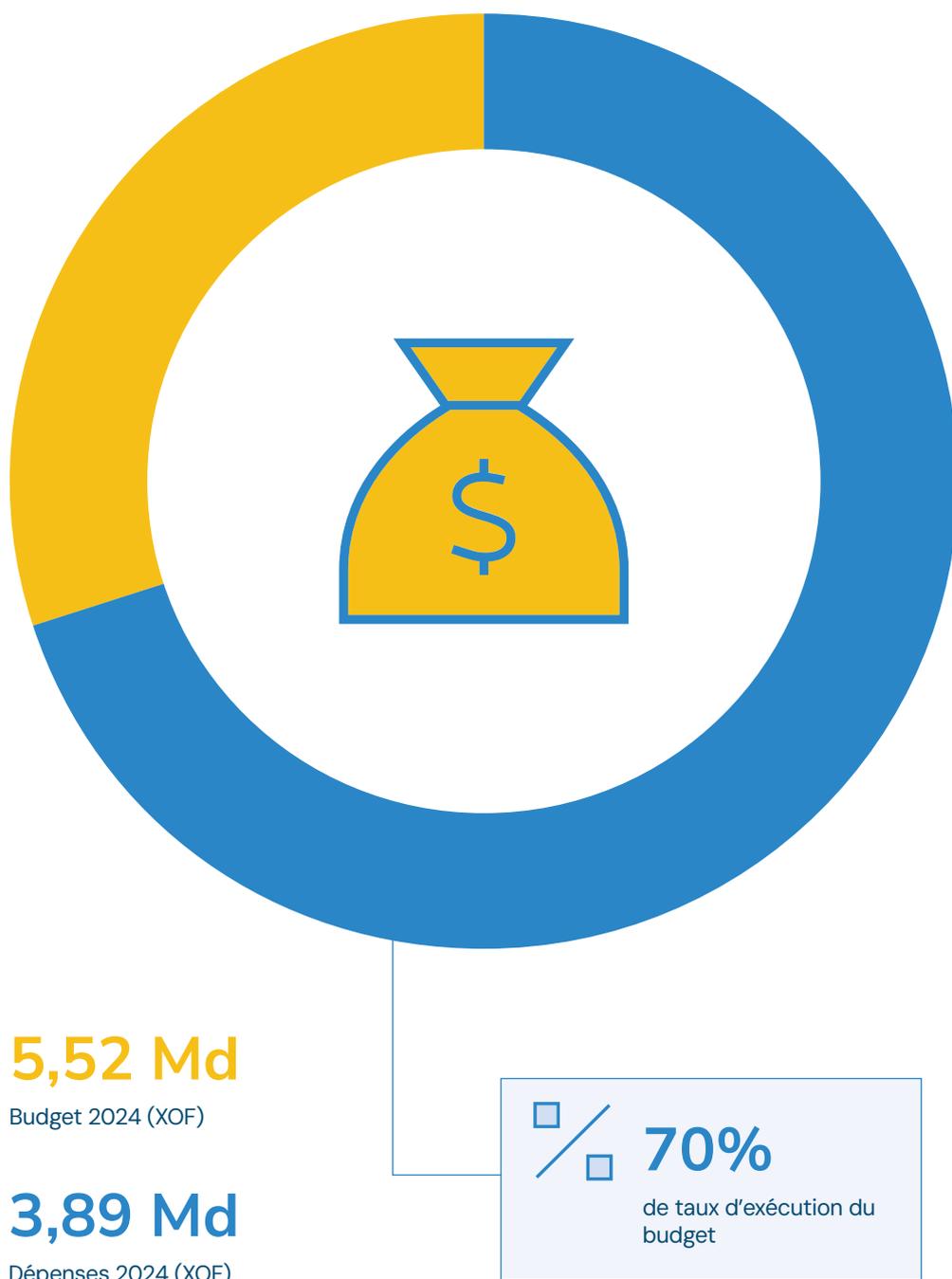
Pour garantir la pérennité des activités de surveillance participative, des mesures supplémentaires ont été mises en place

Etats financiers



En 2024, le budget de fonctionnement du PRCM s'est élevé à **5 525 117 753 F CFA**. Les dépenses effectivement engagées au cours de l'année ont atteint **3 891 343 094 F CFA**, correspondant à un taux d'exécution de 70 %.

Ce niveau d'exécution témoigne des efforts déployés pour assurer une gestion efficiente des ressources disponibles, en cohérence avec les priorités opérationnelles de l'année.



Conclusion



En 2024, nous avons franchi une étape majeure en consolidant nos actions malgré un contexte parfois instable. Les défis rencontrés ont été relevés avec détermination, permettant des avancées significatives pour la conservation en Afrique de l'Ouest. Nos projets ont généré des résultats concrets, renforçant la protection des écosystèmes marins et côtiers, la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

L'édition 2024 du Forum régional côtier et marin a confirmé le rôle central du PRCM en tant que plateforme incontournable pour la conservation régionale. Cet événement a favorisé un dialogue essentiel entre acteurs politiques, scientifiques et communautaires, aboutissant à des engagements renforcés pour la protection du littoral. La participation de hautes personnalités et l'adoption de la [Déclaration de Bissau](#), témoignent de l'intérêt croissant pour la préservation des écosystèmes côtiers et marins face aux défis du changement climatique et des pressions anthropiques.

Pour 2025, nous entendons poursuivre cette dynamique en développant de nouvelles initiatives et en renforçant les synergies entre les acteurs de la conservation. L'intégration de nouvelles thématiques, telles que la gouvernance de la Haute Mer, viendra enrichir nos actions et répondre aux enjeux émergents. Le plaidoyer, la mobilisation des ressources et le renforcement des capacités locales resteront au cœur de nos priorités pour assurer un impact durable.

Grâce à ces efforts, nous continuerons à jouer un rôle de premier plan dans la préservation du littoral ouest-africain au bénéfice des communautés locales et des générations futures.

Nous remercions tous nos partenaires et bailleurs pour leur soutien dans la réalisation de nos objectifs, leur confiance et leur amitié.

**Pour 2025,
nous entendons
poursuivre cette
dynamique en
développant de
nouvelles initiatives
et en renforçant
les synergies entre
les acteurs de la
conservation**



PRCM

📍 Immeuble Capucine, Apt. C1 – Rue 111, Zone B Dakar

☎ +221 33 867 97 66

📘 facebook.com/prcmarine

✉ twitter.com/prcmarine

🌐 PRCM

🌐 prcmarine.org

Rapport
annuel
2024